

Note d'information - Processus électoral

Actualité du processus électoral : Situation au 09 octobre 2013

Cadres de concertations



Cadre de concertation photo A Castanias/DE

réuni les Organisations de la Société Civile des thématiques impliquées dans l'Éducation civique électorale, les droits humains, les jeunes, et les personnes vulnérables. Les Chefs des confessions religieuses ont aussi échangé avec les membres de la CENI. Le mardi 08 octobre 2013, ce fut au tour des associations féminines, des femmes membres de quelques partis politiques et des autorités traditionnelles et coutumières d'échanger avec les membres de la CENI.

La particularité de ces cadres de concertation est qu'ils ont ainsi permis à la CENI de réunir les délégués venus de toutes les provinces du pays pour participer aux consultations nationales. Le programme prévoit pour ce mercredi 09 octobre le Forum avec les Partis politiques légalement reconnus en RDC.

La session de clôture de la réflexion prospective sur le processus électoral en RDC se tient, du 08 au 11 octobre 2013, au siège de la CENI. Financée par le « National Democratic Institute » (NDI), le programme de ces assises prévoit notamment la projection d'un documentaire sur le processus électoral, des sketches ii, la visite des kiosques, les travaux en groupes, la restitution des travaux en plénière et la remise des recommandations à la CENI.

La Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) a relancé les cadres de concertation avec les différentes parties prenantes (société civile, médias, confessions religieuses, associations féminines, partis politiques et autorités traditionnelles et coutumières) au processus électoral en République Démocratique du Congo. L'objectif principal poursuivi par ces rencontres est d'impliquer davantage les uns et les autres dans le processus électoral. Le lundi 07 octobre 2013, le cadre de concertation a



Cadre de concertation photo A Castanias/DE

La Division Électorale participe aux travaux des cadres de concertation et aux assises de la réflexion prospective sur le processus électoral

Formation RFI Planète radio DE

Le séminaire de formation de RFI planète radio commencé le 30 septembre, s'est achevé le 5 octobre 2013. L'activité principale a été la sensibilisation de dix journalistes lingalaphones sur les techniques de couverture médiatique du cycle électoral. Les formateurs ont souligné l'importance de la couverture de toutes les étapes du cycle électoral, à savoir la période préélectorale, électorale et postélectorale. Une attention toute particulière a été portée sur les techniques de retransmission des messages et la manière de populariser l'information sans perdre



Formation RFI Planète radio Photo A.Castanias/DE

l'essentiel du message. La cérémonie de clôture a réuni le conseiller spécial de Malu Malu pour la CENI, le chargé de communication de la Division Électorale de la MONUSCO, le chargé de projet du bailleur de fond « France Expertise Internationale » et pour finir, le directeur de RFI Planète radio en RDC. RFI Planète radio a commencé le 7 octobre 2013 la formation sur les mêmes thèmes des dix journalistes du groupe swahilophone. Leur formation se termine le 12 octobre 2013.

Ainsi s'achèvera la deuxième étape de formation des référents de la société civile et des médias qui va constituer la colonne vertébrale du réseau d'information électorale des radios communautaires.

Activités du terrain

Sensibilisation et Genre

Dans la province du Bandundu, la Section Électorale a animé une séance d'éducation civique électorale à la mosquée IBIKO au profit de l'Association des Femmes Musulmane du Congo, (AFEMCO). Un seul point était inscrit à l'ordre du jour : la problématique de la participation de la femme musulmane au processus électoral dans le Bandundu. À cette



La Société civile-Photo A.Castanias/DE

occasion, les femmes musulmanes de la mosquée d'IBIKO ont fait état du manque d'information et des contraintes religieuses qui réduisent considérablement leurs capacités à participer de façon citoyenne et active à la gouvernance locale.

Dans la province du Nord Kivu la SE et le SEP ont participé à une journée « porte ouverte » portant sur la « Promotion du leadership et la participation politique de la femme ». Elle a été organisée par la Dynamique des Femmes Juristes avec l'appui de Search for Common Ground. Au cours de cette activité, le SEP, accompagné de la SE, a exposé sur « Les stratégies mises en place pour la promotion du leadership des femmes et les actions concrètes déjà réalisées à cet effet par la CENI.

L'activité des PAGES Pôle Action Genre et Élections reprend notamment : dans la province de l'Équateur : 2 membres du bureau PAGE de Gemena ont rencontré les femmes de la communauté chrétienne catholique de la ville pour une séance de sensibilisation qui a porté sur les élections urbaines, municipales et locales. Une attention particulière a été accordée à l'exercice du droit de vote, à la fois comme électrices et comme candidates. Dans la Province du Katanga la SE s'est réunie avec le comité PAGE de Lubumbashi avec pour objectif, la mise en place de 3 sous-commissions devant redynamiser la structure et permettre aux membres de travailler sur plusieurs thématiques à la fois.

Information générales

1. Quelles sont les principales modifications introduites dans la Loi organique de la CENI?

- Dans sa composition : trois (3) composantes au lieu de deux (2). En plus de la représentation de la Majorité et de l'Opposition, la Société Civile est représentée par 3 membres.
- Dans sa structure : deux (2) organes au lieu de un (1). Une plénière de 13 membres et un Bureau de 6 membres (issu de et subordonné à la plénière).
- Dans les quotas de représentation : augmentation de la représentation de la Majorité de 4 à 6 et de l'Opposition de 3 à 4.
- Dans le nombre de membres du Bureau : réduction de 7 à 6 membres.
- Dans la représentation féminine : au moins 30% des membres.
-

2. Quelles sont les innovations introduites pour renforcer l'indépendance, la neutralité et la crédibilité de la CENI ?

- La création de l'Assemblée Plénière comme organe de conception, de décision, d'orientation, d'évaluation et de contrôle de la CENI ;
- L'implication effective de la Société Civile comme troisième composante;
- La désignation des membres de la CENI par les composantes selon le quota défini ;
- La définition dans la Loi des attributions des membres du Bureau ;

- L'institution du consensus comme principal mode de prise de décision ;
- La répartition équilibrée des attributions entre les membres de façon à garantir la rigueur, la collégialité et la transparence dans la gestion des ressources humaines, financières, techniques et matérielles ;
- La représentation de la femme à au moins le 30% des membres de la CENI.